

D'une pierre deux coups : des haies brise-vent pour protéger nos routes et nos champs

Il est possible de limiter les vents violents, la poudrierie et les accumulations excessives de neige sur les routes dangereuses et d'améliorer ainsi la sécurité des usagers grâce à la présence de haies brise-vent. Un projet débuté en 2018, pour une période de 4 ans, est en cours de réalisation en Chaudière-Appalaches pour sensibiliser et accompagner les entreprises agricoles situées à proximité de ces routes afin qu'elles y implantent de telles haies.

La municipalité de Saint-Isidore est le prochain secteur visé. Les propriétaires des entreprises agricoles qui ont des terres aux emplacements ciblés par les aménagements de haies brise-vent seront éventuellement contactés par les responsables du projet. Le projet leur sera expliqué, incluant les aménagements souhaités, les scénarios de financement et le déroulement des travaux.

Ces plantations linéaires d'arbres et/ou d'arbustes apporteront aussi des bénéfices indéniables aux entreprises agricoles concernées. Elles permettront entre autres de réduire l'érosion éolienne l'été grâce à une protection efficace contre les vents dominants. De plus, elles augmenteront les rendements des cultures en réduisant les dommages causés par le vent et en assurant un étalement plus homogène du couvert protecteur de neige dans le champ. Finalement, de telles plantations, lorsque l'on choisit une diversité d'espèces, améliorent aussi la biodiversité et embellissent le paysage ainsi que l'esthétisme de l'exploitation agricole.

La planification et la coordination des plantations sont complètement prises en charge par le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO) et FERTIOR, club-conseil en agroenvironnement. Ces deux organismes travaillent en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Transport Québec, la Fondation de la Faune du Québec et la municipalité de Saint-Isidore.

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

Si vous désirez obtenir plus d'information, n'hésitez pas à contacter :

CERFO a/s Emmanuelle Boulfroy
e.boulfroy@cerfo.qc.ca
418-659-4225, poste 2506

ou FERTIOR a/s Marie-Christine Gauvreau
marie-christine.gauvreau@fertior.com
418-475-4475, poste 229

